

---

**De :** Sequier Pierre [REDACTED]  
**Envoyé :** lundi 12 mai 2025 20:29  
**À :** enquete plu1 <[enquete.plu1@marguerittes.fr](mailto:enquete.plu1@marguerittes.fr)>  
**Objet :** avis défavorable

Je souhaite déposer un avis défavorable concernant votre projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur le lieu dit Montrodier .  
Il s'agirait de détruire une large surface de garrigue avec sa faune et sa flore alors que la loi Biodiversité 2016 prévoit l'objectif de zéro artificialisation nette .

Pourquoi sacrifier une zone protégée pour un projet qui ne profitera qu'à Totale Energie/VSB?

Il existe suffisamment de toits commerciaux ou autres , terrains en friche et dégradés ,parkings etc qui pourrait servir pour le m^me usage sans mettre en péril la biodiversité

Cordialement

Patricia Séquier